



# LA CULTURE AFFRANCHIE



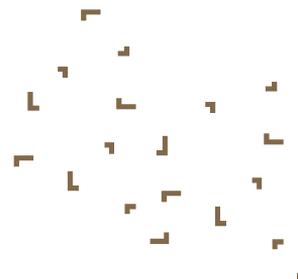
PROJET CULTUREL  
DE TERRITOIRE  
2016-2020

VILLE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE





# PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE 2016-2020



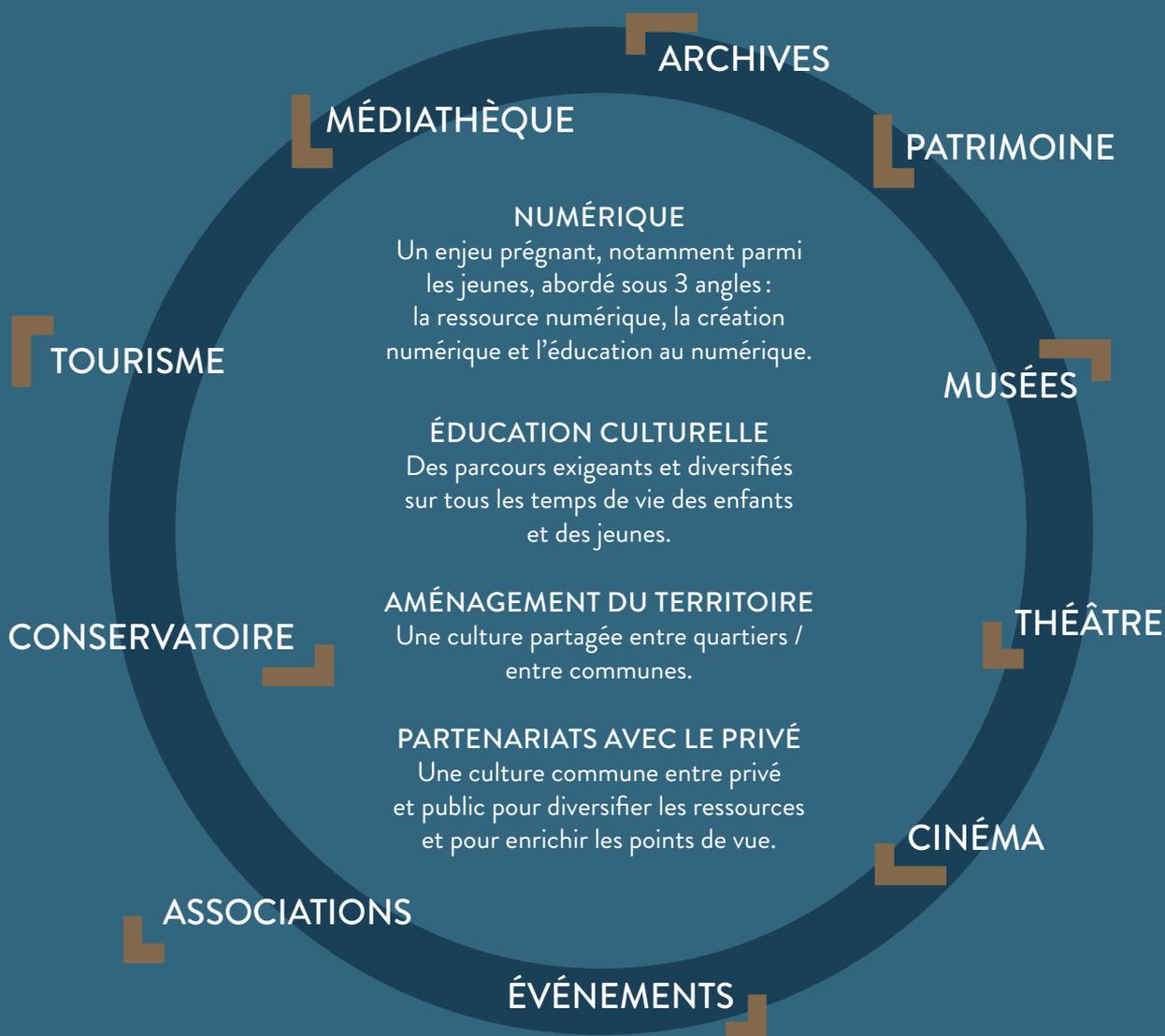
- ➔ adopté en conseil municipal du 7 novembre 2016  
Ville de Villefranche-sur-Saône
  - ➔ adopté en conseil communautaire du 25 janvier 2017  
Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône
- 

La Ville de Villefranche-sur-Saône et la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône bénéficient de la présence de nombreuses structures culturelles, proposant une offre exigeante et diversifiée. Pour renforcer l'ancrage de ces structures dans leur territoire et auprès des habitants, et ainsi permettre à la culture d'être un outil d'éducation, de lien social, de développement économique, elles ont adopté un projet culturel de territoire.

Il comprend **4 ambitions partagées** par les acteurs culturels pour décloisonner les approches et développer une politique :

- ▬ **d'éducation culturelle** pour aider les jeunes à construire un regard citoyen sur notre société, par la création de parcours sur l'ensemble du territoire, pour tous les âges et sur tous les temps de l'enfant et du jeune ;
- ▬ **d'aménagement du territoire** pour faire de la culture un outil de lien entre les quartiers et les communes (quartiers « politique de la ville » et centre-ville / Ville centre et communes du territoire) ;
- ▬ **de partenariats avec le champ du privé** pour diversifier les ressources et partager les cultures ;
- ▬ le tout en plaçant **le numérique au cœur des préoccupations**, enjeu prégnant dans notre société, notamment parmi les jeunes (ressource numérique, éducation au numérique et création numérique).

Ce projet est en cohérence avec le projet de territoire de la Communauté d'agglomération d'une part, et les politiques publiques mises en œuvre par la Ville d'autre part. Il concerne la période 2016-2020.



## QUELQUES VALEURS-CLÉS :

- ▬ la culture au cœur des politiques publiques : comme outil d'éducation, de lien social, de développement économique, d'aménagement du territoire ;
- ▬ une politique attentive aux besoins des habitants, ne se situant donc pas dans une seule logique de l'offre ;
- ▬ un souci permanent d'exigence et de qualité ;
- ▬ œuvrer pour passer d'une logique verticale, en silos, à une politique culturelle territoriale.

## DEUX PORTES D'ENTRÉE PLUS SPÉCIFIQUES SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

d'une logique « équipements » à une logique « projet », pour développer une culture partagée entre les 19 communes.

### L'éducation culturelle

- ▬ mise en place de parcours, à partir des 3 piliers de l'éducation culturelle (faire, voir, acquérir des outils d'analyse critique), pour tous les âges, tous les temps de vie de l'enfant et du jeune, toutes les communes au fil des années, et concernant toutes les disciplines artistiques ;
- ▬ travail sur un réseau des enseignements et des pratiques artistiques sur le territoire.

### Le label Pays d'art et d'histoire

- ▬ mieux valoriser le patrimoine et l'architecture de notre territoire, pour ses habitants et ses touristes ;
- ▬ coordonné par le service de l'animation de l'architecture et du patrimoine créé par la Ville de Villefranche-sur-Saône, et porté par la Ville, la Communauté d'agglomération et la Communauté de communes des Pierres Dorées.

## UN PROJET ÉLABORÉ EN CONCERTATION

La construction de ce projet culturel a fait l'objet d'une **concertation** entre les équipes de la direction des affaires culturelles et différents acteurs associatifs ou issus d'autres secteurs (novembre 2015 à juillet 2016), selon la méthodologie suivante :

- de nombreuses réunions entre cadres, à la fois sur le partage des valeurs, la définition des axes, mais aussi sur le management, la coopération, et la conduite du changement ;
- deux séminaires réunissant l'ensemble des agents, ainsi que les autres secteurs (jeunesse, scolaire, politique de la ville, etc.), et quelques associations clés : le premier pour la construction d'un langage commun, le deuxième pour décliner très concrètement les tâches et le « qui fait quoi » ;
- des ateliers par axe fondateur ;
- la définition de personnes ressources par axe fondateur ;
- la mise en place de pilotes des thématiques aux côtés de la direction des affaires culturelles :
  - musée municipal Paul-Dini et conservatoire pour l'éducation culturelle,
  - service de l'animation de l'architecture et du patrimoine et musées communautaires pour l'aménagement du territoire
  - archives et conservatoire pour le numérique,
  - médiathèque et musée municipal Paul-Dini pour les partenariats avec le privé.

Les 4 axes fondateurs sont détaillés ci-après, selon la méthode de construction suivie avec les agents de la direction des affaires culturelles : méthode agile.

Cette méthode est issue de l'informatique, et consiste à procéder par étapes, constituées de livrables successifs alimentant une finalité globale. Très proche de l'expérimentation préconisée par les techniques de design de service, elle permet de rester très pragmatique tout en ayant des ambitions relativement importantes. Elle nous rappelle qu'un projet de ce type ne peut être figé, et qu'au sein même des 5 ans proposés, des aménagements sont à prévoir. Chaque axe est donc présenté selon cette méthode (finalité / livrables correspondants), et complété par des tableaux de travail qui précisent les personnes ressources, les temporalités, etc.

### FOCUS : LA MAISON VERMOREL

Il est à noter que le projet lié à la réhabilitation de la Maison Vermorel fait l'objet d'un document distinct, en ce qu'il relève à la fois des axes éducation culturelle, numérique, partenariats avec le privé et aménagement du territoire.

# ÉDUCATION CULTURELLE

→ **Une politique d'éducation culturelle** pour aider les jeunes à construire un regard citoyen sur notre société, par la création de parcours sur l'ensemble du territoire, pour tous les âges et sur tous les temps de l'enfant et du jeune.

LIVRABLES	QUAND	FINALITÉ
Élaborer une convention pluripartite et pluriannuelle Etat / Département / Région/ Ville / Communauté d'agglomération.	2017	<p>Monter un plan local d'éducation culturelle, pour porter des parcours permettant aux enfants et aux jeunes du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'appréhender l'ensemble des champs culturels;</li> <li>- de pratiquer, de rencontrer des œuvres et des artistes, de décrypter;</li> <li>- sur tous leurs temps de vie (scolaire, extrascolaire);</li> <li>- de la petite enfance... à l'âge adulte !</li> </ul>
Solliciter les aides de l'État et des collectivités territoriales pour préfigurer ce plan.	2016-2017	
Dresser un état des lieux des propositions des équipements culturels, des autres services (jeunesse, quartiers), des pratiques des enfants et des jeunes, et des offres par les communes en matière d'éducation culturelle.	2017-2018	
Dresser une cartographie : analyse des manques / surplus par tranche d'âges, par type de lieux culturels, par territoire (quartiers / communes...).	2017-2018	
Avoir mis en œuvre quelques premiers parcours, sur la Ville et sur la Communauté d'agglomération (parcours patrimonial, classes culturelles numériques...).	année scolaire 2017/18	
Poursuivre la mise en place de parcours, chaque année scolaire.	2018 à 2020	

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

→ **Une politique d'aménagement du territoire** pour faire de la culture un outil de lien entre les quartiers et les communes :  
Ville centre et communes du territoire / quartiers « politique de la ville » et centre-ville.

LIVRABLES	QUAND	FINALITÉ
Transformer la maison du patrimoine en service de l'animation de l'architecture et du patrimoine, porté par la Ville de Villefranche.	2017	Mettre en place des parcours patrimoniaux sur l'ensemble du territoire en direction des habitants et touristes : → pour une appropriation de leur patrimoine par les enfants, jeunes, et adultes du territoire ; → pour un rayonnement du patrimoine en lien avec le tourisme.
Dresser un diagnostic patrimonial des 51 communes impliquées dans la labellisation Pays d'art et d'histoire.	2017	
Obtenir le label Pays d'art et d'histoire à l'échelle de la Ville, de la Communauté d'agglomération et de la Communauté de communes Beaujolais Pierres dorées.	Novembre 2018	
Faire vivre ce label et des parcours (dont les préfigurations), en lien avec le Géopark. Un parcours correspond à la mise en réseau d'équipements et de sites adaptés à une découverte autonome (expositions, signalétique...) et-ou à la création d'actions avec des médiateurs (visites, ateliers...).	2017 à 2020	
Dresser un état des lieux des enseignements musicaux sur le territoire.	2016	Créer un réseau des enseignements et des pratiques musicales sur le territoire de l'agglomération.
Mettre progressivement en synergie les structures d'enseignement ou de pratique musicale actives sur le territoire.	2016 à 2020	
Dresser un état des lieux de l'existant à la médiathèque et sur le territoire communautaire, en lien avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.	2017	Créer un réseau de lecture publique sur l'ensemble du territoire.
Développer des actions et projets communs entre les médiathèques du territoire.	2018 à 2020	

LIVRABLES	QUAND	FINALITÉ
Réaliser un état des lieux des événements d'intérêt communautaire sur le territoire de l'agglomération.	2018	Avoir une représentation claire et partagée des événements d'intérêt communautaire du territoire, pour plus de concertation et de valorisation.
Établir des critères pour déterminer ce qui relève ou non de l'intérêt communautaire et ainsi ce qui peut être soutenu par l'Agglo.	2018	
Faciliter l'interconnaissance (communication, lisibilité, etc).	2019	
Organiser des coopérations autour des Nouvelles Voix en lien avec Tarare, les acteurs enseignement / diffusion du Pôle métropolitain, et le conservatoire : accompagnement des groupes, répétition, enregistrement, diffusion.	2017 à 2020	Porter une politique de soutien aux musiques actuelles sur l'ensemble du territoire.
Instaurer ce volet dans le projet de réhabilitation de la Maison Vermorel.	2017	Développer des lieux permettant des expérimentations artistiques dans différents champs (laboratoire), ainsi que des coopérations professionnelles comme amateurs : numérique, design, musique...
Rédiger le volet culturel du cahier des charges de l'étude sur les futurs équipements à Belleruche, et le volet culturel de la Maison du projet.	2017 à 2019	Construire le volet culturel du projet de renouvellement urbain de Belleruche.
Proposer différentes actions culturelles autour du projet de renouvellement urbain, en lien avec les bailleurs sociaux et partenaires, autour notamment de la mémoire.	2017 à 2020	

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SUITE)

LIVRABLES	QUAND	FINALITÉ
Proposer des fresques <i>street art</i> professionnelles et participatives (y compris en lien avec le ravalement des façades avec les bailleurs sociaux).	2016 à 2020	Coconstruire des actions culturelles au titre de la politique de la ville dans les différents quartiers, avec l'État et les bailleurs sociaux.
Mobiliser les services de la direction des affaires culturelles sur différentes actions (lecture publique, patrimoine, archives, musique...).	2016 à 2020	
Développer des résidences d'artistes.	2016 à 2020	
Créer un parcours est-ouest de la maison Vermorel à l'écoquartier en passant par la gare et la place des Marais. Participer aux comités pilotés par l'urbanisme, à l'échelle de la Ville comme de la Communauté d'agglomération. Construire un aménagement des bords de Saône en mesure d'accueillir les visiteurs et les habitants l'été (préfiguration par une programmation estivale).	2018 à 2020	Construire le volet culturel des différents aménagements urbains en cours ou à venir.
Mettre en place une procédure co-construite direction des affaires culturelles/urbanisme, faire le lien avec les nouveaux commanditaires (Fondation de France et Fareins).	2018-2019	Adopter le 1% artistique pour les constructions ou aménagements publics.

# PARTENARIATS AVEC LE CHAMP DU PRIVÉ

→ **Une politique de partenariats avec le champ du privé**  
pour diversifier les ressources et partager les cultures.

LIVRABLES	QUAND	FINALITÉ
Créer un club de mécènes : la Fondation du patrimoine en association avec la Ville, la Communauté d'agglomération et le Département, a lancé un club de mécènes en avril 2017 à la Maison Vermorel.	Avril 2017	Mettre en place divers outils pour instaurer un lien aux entreprises du territoire.
Dresser un état des lieux des entreprises et de leurs attentes, des entreprises finançant la culture sur le territoire, des clubs service, des clusters.	2017-2018	
Rédiger un catalogue des propositions Ville / Communauté d'agglomération.	2017-2018	
Construire une première rencontre avec les clubs d'entreprises de la CCI.	2016	
Construire des projets avec la pépinière d'entreprises e-cités.	2017 à 2020	
Organiser la présence des entreprises sur des événements culturels.	dès 2016	Permettre des temps de lisibilité et de croisement public / privé.
Organiser la présence des acteurs culturels sur les salons / forums d'entreprises.	dès 2016	
Instaurer ce volet dans le projet de réhabilitation de la Maison Vermorel.	2017 à 2020	Créer un lieu qui favorise les croisements public / privé.

# PARTENARIATS AVEC LE CHAMP DU PRIVÉ (SUITE)

---

LIVRABLES	QUAND	FINALITÉ
Écrire une charte.	2018	Imaginer un label et/ou une charte définissant le périmètre des partenariats.
Faire le lien avec la marque territoriale « très Beaujolais » : adhésion de la Ville en parallèle de l'adhésion de la Communauté d'agglomération.	2017	
Mener une veille sur les fondations œuvrant dans les champs du projet culturel de territoire – Nouveaux commanditaires de l'art, Fondation de France, Fondation Carasso, etc., et organiser de premières actions de mécénat.	Dès 2017	Répondre à des appels à projets de fondations ou dispositifs, activer mécénat et souscriptions.

# NUMÉRIQUE

→ **Une politique plaçant le numérique** au cœur des préoccupations, enjeu prégnant dans notre société, notamment parmi les jeunes (ressource numérique, éducation au numérique et création numérique).

LIVRABLES	QUAND	FINALITÉ
Dresser un état des lieux des pratiques existantes sur le territoire : services, équipements, associations, entreprises...	2017 - 2018	Favoriser la connaissance et la rencontre des acteurs numériques du territoire, publics et privés.
Organiser des temps de sensibilisation et d'information sur la « société numérique » (enjeux, usages...) pour les agents porteurs de la thématique.	2016 à 2020	
Organiser des actions au sein de chaque équipement culturel. Accueillir des résidences d'artistes numériques. Organiser des classes culturelles numériques et des collaborations avec Erasme, laboratoire d'innovation de la métropole lyonnaise.		Développer des actions d'éducation au numérique.
Accueillir des résidences d'artistes numériques. Accueillir des expositions d'œuvres numériques, en lien avec le Mirage Festival, dédié aux arts numériques.	2016 à 2020	Soutenir des événements et créations numériques.
Travailler avec les directions de la communication et des prestataires extérieurs.	2017 à 2019	Mettre en place une communication numérique lisible et complète (sites, réseaux sociaux, etc.) pour un accès à la ressource culturelle.

# NUMÉRIQUE (SUITE)

LIVRABLES	QUAND	FINALITÉ
Mettre en place une plateforme au conservatoire.	2017-2018	Créer des plateformes numériques de ressource et de coopération.
Mettre en place une plateforme patrimoniale (collecte, partage d'informations et de contenus, indexation collaborative...).	2019-2020	
Animer le lien entre la direction des affaires culturelles, la direction des systèmes d'information, et les services techniques pour répondre aux besoins des équipements et des usages.	2016 à 2020	Mettre en place un accès haut débit pour les équipements du territoire avec une infrastructure qui permette le développement des usages.
Instaurer ce volet dans le projet de réhabilitation de la Maison Vermorel.	2016 à 2020	Développer des lieux permettant des expérimentations artistiques dans différents champs (laboratoire), ainsi que des coopérations professionnelles comme amateurs : numérique, design, musique...
Développer de premières applications en lien avec l'Education nationale et les richesses géologiques pour le musée du Prieuré / en lien avec l'innovation scientifique pour le musée Claude-Bernard.	2017 à 2020	Développer le numérique dans les musées, les médiathèques, les parcours patrimoniaux.
Définir l'équipement numérique des médiathèques (en vue d'animations, d'activités...)	2017 à 2020	
Introduire le numérique dans les parcours patrimoniaux du label Pays d'art et d'histoire.	2019-2020	

# LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

## LA MUSIQUE AFFRANCHIE

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal installé sur trois sites (Villefranche, Limas et Jassans) propose une grande diversité de pratiques et de styles musicaux à ses 823 élèves et développe des partenariats avec l'éducation nationale, les médiathèques, le musée municipal Paul-Dini...

96 rue de la Sous-Préfecture,  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 74 09 43 10 – [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

## LA SCIENCE AFFRANCHIE

Le musée Claude-Bernard, installé à Saint-Julien dans la maison du père de la médecine expérimentale (1813-1878) est un outil de vulgarisation scientifique et de rayonnement culturel proposant une programmation riche en ateliers, conférences, expositions temporaires...

414 route du musée 69640 Saint-Julien-sous-Montmelas  
Tél. 04 74 67 51 44  
[musee.claudebernard@agglo-villefranche.fr](mailto:musee.claudebernard@agglo-villefranche.fr)  
[www.agglo-villefranche.fr/lesmuséescommunautaires](http://www.agglo-villefranche.fr/lesmuséescommunautaires)

## L'HISTOIRE AFFRANCHIE

Le musée du Prieuré de Salles-Arbussonnas plonge ses visiteurs dans la vie des singulières chanoinesses-comtesses qui l'occupaient au 18<sup>e</sup> siècle. Entre musée et centre d'interprétation, il propose des animations et accueille des événements culturels qui animent le territoire.

Rue de l'église 69460 Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais  
Tél. 04 74 07 31 94  
[musee.leprieure@agglo-villefranche.fr](mailto:musee.leprieure@agglo-villefranche.fr)  
[www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

## LA MÉMOIRE AFFRANCHIE

Les archives municipales de Villefranche-sur-Saône conservent et communiquent au public des documents qui témoignent de la vie de la cité depuis le 13<sup>e</sup> siècle. Du trésor, comme la charte de franchise, aux actes d'état civil, la mémoire de la Ville attend les citoyens, qu'ils soient historiens ou simples curieux, dans des locaux neufs ornés d'une fresque urbaine qui vaut le détour.

Allée des Teinturiers 69400 Villefranche-sur-Saône  
[archives@villefranche.net](mailto:archives@villefranche.net)  
Tél. 04 74 07 23 89 / 06 88 03 82 55  
[www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)

## LA LECTURE AFFRANCHIE

La médiathèque Pierre-Mendès-France de Villefranche-sur-Saône accueille près de 100 000 usagers par an sur 2700 m<sup>2</sup> de locaux adaptés. Riche de collections anciennes comme de nouveaux supports de diffusion, elle développe un réseau et une programmation culturelle créateurs de lien social.

79 rue des Jardiniers 69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 74 65 56 20  
[www.mediatheque-villefranche.com](http://www.mediatheque-villefranche.com)

## L'ART AFFRANCHI

Le musée municipal Paul-Dini, labélisé Musée de France, conserve et valorise une collection d'art moderne et contemporain (de 1840 à nos jours) donnée en partie par Muguette et Paul Dini à la Ville. Installé dans deux anciens bâtiments industriels, il propose plusieurs expositions temporaires et fait découvrir l'art à 7 000 élèves chaque année.

2 place Faubert 69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 74 68 33 70  
[www.musee-paul-dini.com](http://www.musee-paul-dini.com)

## LE PATRIMOINE AFFRANCHI

Le service de l'animation de l'architecture et du patrimoine coordonne les actions en faveur de la conservation et de la valorisation de celui-ci. Installé dans la Maison du Patrimoine, il coordonnera à partir de 2018 le label Pays d'art et d'histoire de la Ville et de l'Agglo en lien avec la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

30 rue Roland 69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 74 60 39 53 – [www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)

## L'INNOVATION AFFRANCHIE

La maison de Victor Vermorel a été édifée au début du 20<sup>e</sup> siècle dans un style art déco-art nouveau au cœur d'un parc arboré ouvert au public. Elle est amenée à devenir un lieu d'innovation où se rencontreront le monde de la culture et celui de l'entreprise autour d'une fabrique de l'image artistique, numérique, technologique et de la promotion du territoire du Beaujolais.

551 rue du Collège 69400 Villefranche-sur-Saône

Le théâtre, le cinéma et les autres associations culturelles du territoire sont également des partenaires clés pour réussir ensemble à porter une culture... affranchie !

# LE TERRITOIRE

- Un territoire proche de la Métropole de Lyon, au cœur du Beaujolais.
- La Ville de Villefranche-sur-Saône, 37 099 habitants, près de 24 % de 15-29 ans (France 18 %), capitale du nouveau Rhône.
- L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône regroupant 19 communes et 72 284 habitants.
- La Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées qui se joint à la Ville et à l'Agglo pour le label Pays d'art et d'histoire.

Direction des affaires culturelles  
Ville de Villefranche-sur-Saône  
Agglomération Villefranche Beaujolais Saône  
culture@villefranche.net  
04 74 62 71 33  
www.agglo-villefranche.fr  
www.villefranche.net

LA CULTURE  
AFFRANCHIE



VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
agglo



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT

FONDATION  
DU PATRIMOINE